

Image not found or type unknown



Réclamation de paiement par la crèche

Par **abrioux_old**, le **12/11/2007** à **20:43**

notre fils a été accueilli pendant 2 ans dans une crèche associative et les personnes qui ont calculé le tarif horaire se sont trompées (en notre faveur) deux années de suite tout de même! aujourd'hui, ils nous réclament plus de 1000 euros; que peut on faire sachant que l'erreur est de leur fait et que nous avons choisi le temps ou nous mettions notre fils en garde en fonction de ce tarif; j'aurais pris mes congés en les décalant avec ceux de mon mari pour faire des économies si nous avions eu les bons tarifs.